



Les enquêtes de victimation par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine

Le cadre :

Origine et intérêt

L'insécurité est généralement appréhendée à partir des statistiques de la délinquance produites par la police, la gendarmerie, ou l'institution judiciaire.

Les limites de la représentation ainsi obtenue sont apparues au fur et à mesure que la question de l'insécurité devenait un problème de société, objet puis enjeu du débat politique. La première raison est que seule une partie des victimes porte plainte. De même, des actes délictueux comme la dégradation d'édifices publics sont peu comptabilisés alors qu'ils contribuent fortement à alimenter un sentiment d'insécurité. La deuxième raison est que ces statistiques ne prennent pas en compte la gravité des agressions telles qu'elles sont perçues par ceux qui les subissent. Des menaces et des injures, même non suivies d'une agression physique, peuvent être plus traumatisantes pour ceux ou celles qui en sont l'objet, ou qui en sont simplement témoins, qu'un vol ou un cambriolage intervenus en leur absence.

Les enquêtes de victimation consistent à évaluer, à partir d'échantillons représentatifs, la proportion de ménages ou d'individus victimes de cambriolages, de vols, ou d'agressions, et parmi eux, la proportion de ceux qui ont déposé plainte. Elles permettent de rendre compte de la réalité de la délinquance et de l'insécurité, telles qu'elle est perçue par ceux qui les vivent- y compris (et surtout) lorsqu'ils ont tendance à amplifier certains faits. De même ces enquêtes permettent de prendre la mesure de l'impact sur le sentiment d'insécurité de certaines formes d'incivilité, ou de certains types de délinquance apparemment sans victime (stupéfiants, recel, actes de vandalisme...). Et donc, de ce point de vue, de la possibilité de les prendre en compte dans les politiques de la ville.

Il ne faut pas les confondre avec les enquêtes sur le sentiment d'insécurité qui cherchent à appréhender la manière dont différentes catégories perçoivent l'insécurité ambiante.

Les enquêtes de victimation à l'étranger et en France

Ce type de recueil est utilisé au niveau national systématiquement aux USA depuis 1972 (enquête annuelle sur 150 000 personnes) et au Royaume-Uni depuis 1984 (enquête annuelle qui porte sur un échantillon de 40 000 personnes).

En France, au niveau national, son développement est relativement tardif, il faut attendre 1995 pour qu'un module sur la victimation et le sentiment d'insécurité soit introduit par l'INSEE dans son enquête sur les conditions de vie des ménages (EPCV) organisée chaque année sur 6000

individus. Néanmoins, ce module n'était pas satisfaisant et à donc fait place à partir de 2007 à une enquête « cadre de vie et sécurité » sur un échantillon de 30 000 personnes¹.

Les enquêtes sont plus courantes au niveau local mais restent encore peu développées : depuis 1983 à Barcelone, en 1989 à Epinay et Toulouse, en 1999 à Amiens et depuis 2001 en région Ile de France². Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine réalise depuis 2005 un programme d'enquête locale de victimation sur les territoires de la Communauté Urbaine du Grand Lyon (2005), de Gonesse (2005 et 2010), Aulnay sous Bois (2005), Aubervilliers (2005), Saint-Denis (2005), Montreuil (2007) et Pau (2008).

La méthodologie :

Les enquêtes de victimation sont des enquêtes statistiques déclaratives menées sur un échantillon représentatif de la population générale. Elles interrogent des personnes de 15 ans et plus tirées au sort au sein des ménages. Elles recensent et décrivent un certain nombre de faits de victimation dont les personnes ont été victimes au cours d'une période de référence de deux ans précédant l'année d'enquête.

Pour réaliser l'enquête, il faut d'abord disposer d'un instrument (questionnaire) contenant des interrogations sur plusieurs types de victimations (date, localisation...), mais aussi sur les attitudes des répondants (suites et démarches effectuées) leurs peur et sentiment d'insécurité. Des questions spécifiques sont posées sur le cadre de vie (quartier, équipement, habitat, loisirs ...) et certaines autres peuvent être traitées en fonction des particularités de la ville (sur la vidéosurveillance, la police municipale...). Le questionnaire administré l'est soit en face à face soit par téléphone, démarche la plus adaptée en termes de rapport coût / utilité.

Ensuite, il convient de définir un zonage du territoire et une taille de l'échantillon de la population interrogée. L'échantillon doit être représentatif de la population et pouvoir fournir des résultats statistiquement interprétables. Un échantillon minimum est nécessaire suivant la taille du territoire d'enquête. Concernant le zonage, le territoire de la collectivité est divisé en une ou plusieurs zones qui permettront de réaliser des comparaisons.

Le coût

Le coût d'une enquête est composé du coût relatif à l'élaboration du questionnaire, du zonage et de l'échantillon, du coût de passation par un institut de sondage qui est le poste le plus onéreux, et enfin le coût de l'analyse. Le coût varie donc surtout selon la taille de l'échantillon choisi pour chaque territoire d'étude.

Les résultats

L'objet des interventions publiques est de réduire à la fois l'insécurité effective et le sentiment d'insécurité. Les réponses aux enquêtes montrent qu'il existe une relation entre les deux, mais que le lien est beaucoup moins net qu'on pourrait s'y attendre.

Elles montrent en particulier que les sentiments d'insécurité comme la priorité donnée à la lutte contre la délinquance résultent moins de la délinquance elle-même, que d'un ensemble de facteurs tenant aux conditions de vie des gens, à leurs caractéristiques sociales, économiques ou culturelles, et à leur perception globale du quartier dans lequel ils habitent.

¹ Les premiers résultats de l'enquête de victimation INSEE/INHES-OND DE 2007

² Josep Maria Lahosa, « Barcelone, douze ans d'enquête de victimation », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°23, 1996, p.100-109. Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France, Juin 2009, IAU Île-de-France

L'écart entre l'insécurité effective et le sentiment d'insécurité est particulièrement net dans le cas des zones urbaines classées comme sensibles : les vols et agressions n'y sont pas plus élevés qu'ailleurs, le taux de cambriolages y est même plus faible alors que le sentiment d'insécurité exprimé par leurs habitants y est cependant nettement plus élevé.

Les enquêtes de victimation nous apprennent que la lutte contre la délinquance n'est perçue par les habitants d'un territoire que comme l'un des éléments de réponse à leurs attentes en matière de sécurité. Une politique locale de sécurité qui se limiterait à la lutte contre la délinquance, sans prendre en compte la spécificité des préoccupations des différentes catégories de population et des situations à risques auxquelles elles se considèrent confrontées, n'atteindrait que partiellement son objet, même si cette politique aboutissait à réduire le nombre des agressions.